

Dossier de candidature :

Avant de déposer un dossier de candidature, les candidats sont invités à contacter le référent technique du GAL du Cotentin le plus en amont possible afin de bénéficier d'un accompagnement dans la construction de leur projet et dans le montage du dossier. Ce contact vous permettra également de recueillir un premier avis sur l'éligibilité de votre projet.

Référent technique du GAL du Cotentin

- Aude LEPAREUR, Gestionnaire du programme LEADER
- Tél : 02 50 79 17 75 / Email : aude.lepareur@lecotentin.fr

Pièces à transmettre lors du dépôt de votre dossier :

- Formulaire de demande préalable de demande de subvention rempli et signé.
- Facultatif :
 - Une annexe présentant en détail votre projet et notamment en quoi celui-ci permet de renforcer ou structurer l'offre de services et/ou participe au dynamisme des bourgs-ruraux.
 - Un plan de financement détaillé
 - Les études réalisées en amont du projet, les comptes-rendus de réunion de concertation, les projets de conventions de partenariat, et toutes autres pièces que vous jugez nécessaires...

Pour votre information vous trouverez dans votre dossier de candidature :

- Une carte du périmètre du GAL du Cotentin (annexe)
- La notice du formulaire de demande de subvention : cette pièce vous permettra de connaître plus en détail :
 - les pièces qui vous seront demandées si votre projet est sélectionné
 - vos obligations réglementaires.